

PERIODE DE PAIEMENT DE LA DEMI-PENSION POUR LE PREMIER TRIMESTRE**En ligne** : du 30 septembre au 30 Novembre**Chèques et espèces** : Au collège : Du lundi 30/09 au au vendredi 15/10 de 7H 30 à 11 H 00**NOTES AUX PARENTS**

Compte tenu des évènements liés à la crise sanitaire, le service de restauration n'a pas été assuré du 12 au 7 mai 2021. Je vous informe que les repas payés, non consommés durant cette période

- Seront déduits sur le forfait du 1^{er} trimestre (septembre à décembre 2021, pour les élèves inscrits à la demi-pension cette rentrée)
- Ou Seront remboursés pour les élèves sortants.

TARIF 1^{er} trimestre

85,80 €	** pour les élèves de 6 ^{ème} , 5 ^{ème}
---------	-----------------------------------------------------------

44,00 €	* pour les élèves de 4 ^{ème} , 3 ^{ème}
---------	----------------------------------------------------------

Paielements

➤ **En ligne** : Ils sont à privilégier ! C'est simple, rapide et vous avez la possibilité de régler en plusieurs fois, toutefois avec l'OBLIGATION de SOLDER avant la fin du trimestre.

Pour cela il vous faudra suivre la procédure suivante :

Dans  tapez **Collège Edmond Lucien Valard**

Suivre la procédure en cliquant sur



1) Vous devez vous inscrire

2) Ensuite vous recevrez un code (dans un délai de 24 à 48h)

A l'aide de celui-ci, vous pourrez procéder aux différents paiements, (voire même en plusieurs fois).

➤ **Chèques** : Inscrire le nom, prénom de votre enfant au dos du chèque et déposer celui-ci sans enveloppe, dans la boîte aux lettres prévue à cet effet (celle-ci est située devant l'accueil)

Chèque à l'ordre de : l'agent-comptable collège E-L VALARD

Pas de chèques différés pour cause d'abus

➤ **Espèces** (VEUILLEZ VOUS MUNIR DE L'APPOINT)

☞ En cas de perte ou de dégradation de la carte d'accès, vous devrez en acheter une nouvelle 10,82 € (tarif voté au CA du 1^{er} décembre 2016)

Le Principal

J-P ALOMALOO